

Commune de St-Julien-de-Coppel

Saint-Julien Infos

Sommaire

- Mot du Maire
- Adressage - La Poste
- Ancien presbytère
- Eau potable - suite des travaux
- PLU-H intercommunal
- Enfouissement ligne 20 000 V
- La fibre optique à St-Julien-de-Coppel
- Travaux de bâtiments
- Travaux de voirie
- Menu végétarien à la cantine
- Chapelle de Roche
- CCAS : Noël des aînés
- Accompagner les veuves et veufs
- Bibliothèque
- Club de gym volontaire
- Comité de jumelage Franco-Luxembourgeois
- J'ai scrabble
- Comité de jumelage Les Saints Ju'Liens
- Sous les Marronniers
- FC Saint-Julien
- Les Casques coppelois
- Le petit marché du Breuil
- Les Roues Fleuries
- Achat mutualisé
- Atelier Théâtre Jeunes
- Télédome
- Commémoration de la rafle du 16 décembre 1943
- Régie de Territoire des deux Rives
- Gestion des forêts
- Loque américaine : zone de surveillance
- Lutter contre la chenille processionnaire
- Recensement citoyen
- Pour voter en 2020
- Etat civil
- Agenda des manifestations

Directeur de publication : Dominique VAURIS, Maire
Rédaction : Commission Communication
Tirage : 690 exemplaires • ISSN : en cours
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2020



Noël des aînés
1^{er} décembre 2019

Coppelloises, Coppellois, cher(e)s administré(e)s,

Une fin d'année placée sous le signe de la bonne humeur. A tel point, que nous avons choisi de mettre en page de couverture une des photos du repas de Noël de nos aîné-e-s. Ce dimanche premier décembre, fut un bon moment de rencontre et d'échange autour du repas et du spectacle cabaret. Les membres du CCAS – Centre Communal d'Actions Sociales-, que je tiens à remercier et à féliciter, ont su ravir leur public. Les personnes qui n'ont pas pu se déplacer, se voient s'ils le désirent, remettre un colis. Nous portons également un colis spécifique à celles et ceux qui sont en maison de retraite ou en service médecine. Ces moments de bonheur partagé, ne doivent pas nous faire oublier celles et ceux qui, au quotidien souffrent en silence. Le CCAS est là pour les aider, les accompagner, dans une discrétion absolue. N'hésitez pas à solliciter le CCAS. Il est important que chacun, et en particulier, les personnes âgées, ne se sente pas isolé, voire coupé du monde. Nous constatons avec bonheur, que nombreux, sont celles et ceux qui habitent tout près de leurs enfants, petits-enfants. C'est l'assurance d'être visité, d'être écouté, d'être, tout simplement. L'isolement c'est également le manque de moyens de transport, la mauvaise qualité des réseaux téléphoniques, les mauvaises connexions internet. Billom Communauté au travers de son PLU-H,- Plan Local d'Urbanisme valant Habitat - au travers du PCAET-Plan Climat Air Energie Territorial-, travaille sur la mobilité des personnes : lignes de bus supplémentaires, extension de certaines lignes SMTC, réouverture de la ligne ferroviaire Billom/Chignat, mise en place d'un site local de covoiturage, développement du vélo assisté avec bornes de rechargement, incitation au télétravail... Aucune solution ne peut fonctionner seule, car l'étendue

de nos territoires complexifie la réponse à apporter. Cette diversité de pistes, conduira à améliorer nos déplacements. S'agissant de la téléphonie mobile, une grande partie de notre commune bénéficiera début 2020 de la couverture 4G « Orange ». Le pylône a été installé et équipé, le long de la route départementale 229, entre Rongheat et La Guesle. Reste à terminer les raccordements à la fibre et au réseau électrique.

Quant à la fibre, notre commune sera également équipée en 2020 –voir article- Ces deux déploiements sortiront bon nombre d'entre nous d'une faible connexion, voire de zéro connexion. Vous avez constaté et subi les désagréments de travaux sur les voiries, particulièrement à Saint-Julien et Contournat. Ces travaux consistent à enfouir la ligne 20.000 volts entre Saint-Georges et La Croix Cély.- voir article- Là encore ce sont des travaux qui n'ont qu'un seul but, celui de sécuriser l'alimentation électrique, donc de minimiser les pannes d'électricité. Courant premier trimestre 2020, nous installerons l'accueil de la mairie et l'agence postale au rez-de-chaussée de la mairie. L'accueil sera facilité, particulièrement pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Nous installerons un poste informatique en libre service pour permettre aux personnes qui ne sont pas équipées, de se connecter aux différentes administrations. Une multitude de petites choses, de petites évolutions qui devraient améliorer notre quotidien et faciliter les échanges.

A l'aune de cette nouvelle année, je vous souhaite une bonne santé, pour profiter de vos proches et amis, de belles ambitions pour vous épanouir dans votre travail, dans vos écoles, dans vos foyers.

Meilleurs vœux pour 2020.

Dominique VAURIS

✓ ADRESSAGE

Nomination des voies



Le Conseil Municipal a validé la deuxième tranche des noms de rues du territoire de Saint-Julien-de-Coppel. Les deux bourgs ont été complétés et les hameaux sont maintenant nommés.

La Poste doit maintenant entériner les tracés et les noms des rues des villages de la commune. Elle doit vérifier s'il n'y a pas d'homonymie sur le plan communal.

La Poste va procéder à la dernière phase technique de numérotation métrique des voies.

Ensuite, votre adresse complète vous sera restituée en fin de travaux.

Nous vous rappelons l'importance de l'adresse pour le facteur, les secours, les médecins, les livreurs... La principale obligation de l'adresse est le numéro, la voie et la commune. Le nom du destinataire n'est pas obligatoire mais vivement recommandé pour une adresse complète.

Nous remercions les habitants qui ont participé à l'élaboration des noms de routes, rues, chemins, impasses, passages...pour leur implication.

Charline MONNET
Jean-François BOIRIE



✓ Ancien presbytère

Les travaux se poursuivent dans de bonnes conditions. Concernant le gros-œuvre, l'escalier de la façade Nord et le garde corps sont terminés.

De l'extérieur on peut apercevoir que l'arase de la façade Sud est achevée ainsi que l'élévation des façades Nord et Sud. On distingue les trois encadrements des fenêtres en pierre au deuxième étage concernant les deux logements et les ouvertures sur le pignon Nord. Les percements des ouvertures au rez-de-chaussée sont en cours. La charpente et les tuiles sont posées. Les menuiseries extérieures seront posées dans la foulée.

Le bâtiment mis hors d'eau et hors d'air permettra la poursuite des travaux en intérieur. Il faudra encore compter environ 6 à 8 mois pour arriver enfin à l'ouverture du commerce et permettre à l'OPHIS de loger de nouveaux habitants.

Charline MONNET

✓ Eau potable - Suite des travaux menés

(voir article page 14 «Saint-Julien Infos» juillet 2019, document en ligne sur le site de la commune)

Comme annoncé, la continuité du service public de l'eau potable est assurée depuis le 1^{er} janvier 2020, par le SIAEP Basse Limagne (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable).

Conditions de sorties du SIVOM de l'Albaret

Malgré les accords préalables validés, les discussions concernant les conditions de sortie du SIVOM ont dû reprendre. A la demande de Mond'Arverne Communauté sur la répartition des excédents du budget «Eau» du SIVOM de l'Albaret, une modification de la répartition a été adoptée.

SIAEP Basse Limagne

Le SIAEP Basse Limagne distribuera, dans chaque boîte aux lettres, un courrier de présentation et d'explication de mode de fonctionnement de ce Syndicat. Ces informations sont le prolongement des courriers que vous avez reçu de SUEZ Eau France et de la commune de Saint-Julien-de-Coppel. A ce jour, les accords Suez Eau France et SIAEP Basse Limagne ne sont pas clos. Les conditions juridiques et le principe d'évaluation de rupture de contrat sont toujours en discussion (notamment la Délégation de Service Public avec Suez Eau France, qui court jusqu'en 2022).

Myriam BLANZAT

✓ PLU-H Intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de référence en matière de droit des sols, qui s'impose à tous, notamment lors de l'instruction des permis de construire ou d'aménager.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est le document qui définit la politique de la communauté de communes en matière de logements et d'hébergement.

Dans le cas de BILLOM Communauté, le PLU intègre le PLH. C'est pourquoi on parle de PLU valant PLH et par abréviation, de PLU-H.

Le Plan Local d'Urbanisme valant programme local de l'Habitat PLU-H, a été approuvé par le conseil communautaire de BILLOM Communauté, le 21 octobre 2019. Le PLU-H est opposable depuis le 8 novembre 2019. Il remplace donc à compter de cette date le PLU communal.

Lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 11 juin au 13 juillet 2019, des habitants ont fait part d'observations, soit directement auprès du commissaire enquêteur, soit sur le registre mis à la disposition du public. Parmi ces observations concernant la commune de Saint-Julien-de-Coppel, on note celles relatives à deux zones constructibles, une dans le bourg de Saint-Julien, une autre dans le bourg de Contournat. Concernant Contournat, nous avons décidé de réduire cette zone de moitié. Ainsi ne demeure que l'espace « Clos de Guy », situé à gauche à l'entrée du bourg en venant de Saint-Julien. Cet espace est bordé sur trois de ces côtés par des constructions existantes. Le quatrième côté se situant le long de la route départementale 118. S'agissant du bourg de Saint-Julien, cette zone était déjà constructible dans le précédent PLU communal.

La commune a organisé une réunion publique à l'espace Priestley le jeudi 12 septembre afin d'éclaircir quelques points d'incompréhension sur la lecture des documents. En effet, figurent dans les pièces graphiques, des documents « OAP », Orientation d'Aménagement et de Programmation. Ces documents doivent être élaborés dès lors que les surfaces à urbaniser sont suffisamment grandes et peuvent avoir un impact sur le quartier. C'est le cas pour ces deux zones, de Saint-Julien et de Contournat. L'architecte urbaniste en charge du PLU-H a expliqué lors de cette réunion, en quoi consistait une OAP. Il s'agit d'une proposition d'aménagement, qui anticipe en particulier, ce que peuvent être les accès, accès véhicules, accès piétons. Par cette démarche on cherche par exemple à éviter les voiries en cul de sac et à créer des liaisons avec les bourgs. La commune ne préempte pas les terrains pour faire une opération de lotissement. Chaque propriétaire de parcelles est libre de vendre/aménager ou de ne pas vendre/aménager son terrain. L'urbanisation éventuelle de ces zones devra tenir compte des orientations d'aménagement.

Dominique VAURIS

✓ Enfouissement ligne 20.000 volts

Vous subissez depuis le mois de septembre, les travaux sur les voiries et les chemins des bourgs de Contournat et de Saint-Julien essentiellement. Nous sommes conscients des quelques désagréments occasionnés et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Les entreprises ont toutefois fait en sorte qu'il n'y ait pas ou peu d'interruption de circulation.



Photo Dominique Vauris

Le texte ci-dessous a été rédigé par les services d'ENEDIS.

Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité investit au quotidien pour améliorer la qualité de votre fourniture d'électricité et diminuer les pannes. Enedis a entrepris des travaux d'enfouissement des lignes électriques de moyenne tension (20.000 volts) depuis le mois de septembre et prévoit de supprimer 9 km de lignes aériennes pour les remplacer par des lignes souterraines et les mettre ainsi à l'abri des aléas climatiques. Les travaux démarrent route de Billom commune de Saint-Georges-sur-Allier pour finir route du Ranquet à Saint-Julien-de-Coppel.

Les travaux ont pour but de restructurer le réseau et de sécuriser et garantir l'alimentation électrique des communes.

Les terrassements et la pose des canalisations souterraines sont pratiquement terminés depuis fin d'année 2019. La mise en service de ces nouveaux réseaux est prévue deuxième trimestre 2020. Les poteaux devraient être définitivement retirés à la fin de l'année 2020.

Dominique VAURIS

✓ La fibre optique arrive à Saint-Julien-de-Coppel

Les mois à venir vont voir arriver sur notre territoire le très haut débit.

La société **Auvergne Très Haut Débit** est venue présenter les phases de déploiements qui interviendront en 2020.

Sur notre commune, 90 à 100% des logements seront éligibles à la fibre optique.

La phase d'études est en cours. Cette étape est la moins visible, mais la plus longue et complexe :

- **Repérage des réseaux** aériens et souterrains existants (téléphonique et électrique), études de charges des poteaux existants
- **Réalisation des tracés** définitifs du déploiement du futur réseau fibre
- **Vérification** des adresses de chaque logement (travail concomitant avec l'adressage en cours de réalisation => nom des rues et numérotation de chaque adresse)

La phase de travaux, qui suivant les secteurs et la complexité des travaux prendra plus ou moins de temps :

- **Installation** des armoires de rue
- **Déploiement de la fibre** en aérien (sur des poteaux existants) ou en souterrain (dans des fourreaux existants ou dans de nouvelles tranchées).

L'arrivée des opérateurs :

Ouverture du réseau à la commercialisation

Pourquoi la fibre ?

Les besoins d'échanges de données liés aux nouveaux usages sont considérables. On peine même à en voir les limites. La fibre peut y répondre :

- **Un débit beaucoup plus élevé que l'ADSL** : 100 Mbit/s, 200 Mbit/s voire plus de 1Gbit/s (soit 1000 fois les débits actuels) selon l'abonnement (moins de 30 Mbit/s pour l'ADSL)
- **Un débit stable, en réception et en émission**, et ce quel que soit l'éloignement du nœud de raccordement optique
- **La possibilité d'un usage simultané optimal de plusieurs terminaux sans perte de débit**
- **Une qualité d'image nettement supérieure**

Activation des offres d'opérateurs

Dès l'ouverture à la commercialisation, les opérateurs renseigneront les habitants sur les prix et le contenu de leurs offres.

La phase raccordement :

- **Souscription** d'une offre auprès d'un des opérateurs présents sur le réseau
- **Installation** d'une prise terminale optique dans votre logement.

Myriam BLANZAT

✓ Des travaux de bâtiments

• MAISON DES ASSOCIATIONS

Réfection des vestiaires / douches du foot. En attendant un rafraîchissement peinture pour 2020, il a été apporté quelques améliorations :

Changement des commandes des pommes de douche, remplacement de certaines plaques de faux-plafonds, remplacement des radiateurs électriques. Un nettoyage de fond de ces locaux a été réalisé par l'ESAT de Cunlhat.

Le ballon d'eau chaude de 750 litres a été remplacé après que celui en place, nous ait lâché.

Après un énième vandalisme, remplacement



Photo Presbytère

des vitres du local du club des aînés.

• ANCIEN PRESBYTÈRE

Les travaux de restructuration de l'ancien presbytère se déroulent selon le calendrier prévu. Les travaux conséquents de gros-œuvre sont réalisés par l'entreprise Tixier de Billom. La pose de la charpente et de la couverture a été faite en fin d'année. (voir article p.3)

• DIVERSES INTERVENTIONS

Réparation des projecteurs et de l'électricité à la chapelle de Roche.

Mise en place d'un complément de barrière sur le plateau de la vierge à Roche. Celle-ci a pour but d'empêcher l'accès côté Est à l'ancienne tour du château. Un panneautage complète cette interdiction.

Dominique VAURIS

✓ Des travaux de voirie et d'aménagement d'espace

Chaque année la commune réalise quelques travaux de voirie. Ces travaux ne bénéficient plus de subventions, les choix se portent sur les points les plus nécessaires. Il est vrai que ces travaux peuvent apparaître comme un saupoudrage, mais il convient malheureusement de faire des choix. Certains villages sont dans l'attente depuis des années, Jallat, Serpes par exemple. D'autres nécessitent des travaux lourds, Contournat, Le Chalard, entre autres exemples.

Nous avons fait le choix de reporter encore ces travaux de voirie pour ces villages. En effet, s'agissant de Contournat, des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement sont à prévoir pour séparer le réseau d'eaux usées du réseau d'eaux pluviales. Ceci va nécessiter d'importants terrassements de chaussée. Il en va de la pérennité de la station d'épuration. Pour les villages de Serpes, Jallat et Layras, là, est à mettre en œuvre le réseau d'assainissement collectif et à intervenir sur le réseau d'eau potable. Pour d'autres villages, les travaux de voirie seront programmés au fil des années.

Cette année, les travaux ont porté en différents lieux :

• LA GRANDE CHARRÈRE

Réfection des enrobés en partie basse de la montée de « La grande Charrère » en direction de La Boissière. Ces routes avaient en leur temps reçu un revêtement bitume sans travaux de fondation de chaussée. Cette route est une voie de desserte, elle est relativement empruntée. Les enrobés sont faits jusqu'au croisement avec la RD 118. Il est mis en place un avaloir d'eau pluviale en partie basse.

• ACCÈS A LA CHAPELLE DE ROCHE

Depuis quelque temps cette voirie devenait difficilement praticable de par la multiplication des « nids de poules ». Bien qu'en cul de sac, cette voie permet l'accès au site le plus emblématique et le plus visité de la commune.



• LA ROUYEYRE, LES ANTOINES

L'accès au village des Antoines et dans le bourg de La Rouveyre. Pour ces travaux nous avons bénéficié d'une subvention de l'État, après que nous ayons en juillet 2018 déclaré cette partie de la commune en catastrophe naturelle, suite aux orages violents de fin juin 2018.

• AUTRES VILLAGES

Quelques reprises à Serpes, Coppel, Boisseret. Pour Coppel, des travaux subventionnés avaient été mis en attente des enfouissements de réseaux électrique et téléphone.

Une première campagne de rebouchage de nids de poules a été réalisée à Contournat. Elle se poursuivra début 2020.

• CHEMINS

Une nouvelle fois, nous tenons à remercier les agriculteurs qui depuis trois années, donnent de leur temps pour charrier des gravas depuis la carrière de Glaisne. Ces chemins bien que principalement utilisés par les agriculteurs eux-mêmes servent à tous, véhicules légers, randonneurs, vététistes. Voilà donc une belle œuvre de mise

en valeur des chemins au service de tous.

• RÉSEAU PLUVIAL LE CERFEUIL

Des constructions ont été réalisées ces dernières années au Cerfeuil. Cette zone n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif. Il a été nécessaire de réaliser un collecteur d'eaux pluviales afin de permettre le raccordement de certaines habitations.

• AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Pose d'une clôture autour du bâtiment préfabriqué qui accueille le club de dessin. Celle-ci remplace l'ancienne clôture de la cour d'école qui était en très mauvais état. En réduisant l'espace, il a été rendu de la place pour le stationnement des véhicules.

Pose à venir d'un panneau d'affichage associatif sur le couderc de Contournat. Celui-ci a été commandé et est en attente de livraison.

✓ Un menu végétarien à la cantine

Depuis le 1^{er} novembre, la loi EGalim du 30 octobre 2018 prévoit chaque semaine un menu végétarien à la cantine, de la maternelle au lycée.

Cette disposition s'inscrit dans le cadre du nouveau programme national pour l'alimentation. Cette loi entend placer la qualité des repas et le respect de l'environnement comme une priorité dans la gestion des cantines.

Le menu unique comporte des légumes, des protéines végétales ou des légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots secs), des fruits ou produits laitiers. Il peut néanmoins se composer d'œufs, mais sans viandes, ni poissons, ni crustacés et fruits de mer.

A la cantine de notre école, et pour permettre l'application de la loi dans les meilleurs délais, le personnel communal s'est formé dans un premier temps de façon personnelle sur internet mais une formation est prévue courant 2020. Des menus sont établis chaque semaine et proposés aux enfants. Les enfants mangent les repas préparés par le personnel qui s'efforce de faire au mieux. Il est vrai que les enfants sont parfois surpris de tels menus car peu habitués à cette alimentation. Par exemple, le quinoa aux petits légumes ou les lasagnes aux lentilles, mais ils les mangent... Il faut dire qu'ils sont délicatement préparés par notre personnel qui doit éplucher beaucoup plus de légumes frais.

Ces dispositions légales sont menées à titre expérimental pendant deux ans et feront



l'objet en haut lieu d'une évaluation sur les effets sur le gaspillage alimentaire, les taux de fréquentation des cantines et les coûts induits.

Pour ce qui concerne notre cantine, les repas végétariens ou traditionnels sont bien gérés et il y a très peu de gaspillage.

En effet, d'après les expériences connues, les repas végétariens seraient moins gaspillés. Par ailleurs, la diversification des protéines permet de faire des économies qui peuvent être réinvesties dans l'achat de produits de qualité.

L'évaluation de cette mesure au bout de deux ans permettra de l'adapter si nécessaire. Et, si cela est pertinent, de l'étendre éventuellement à d'autres segments de la restauration collective comme le secteur médico-social.

*CHARLINE MONNET
Adjointe au maire*

✓ Chapelle de Roche

Il a été nécessaire de réaliser des travaux de réparation d'un des projecteurs qui éclaire la Vierge. Ce projecteur est fixé sur un mât, lui-même scellé sur un vestige d'un des murs de l'ancien château. Afin de sécuriser cette zone, nous avons complété la balustrade au-delà de celle existante. Il sera également posé un panneau d'information à l'attention du public

Dominique VAURIS



✓ CCAS Noël des aînés...

Le mois de décembre a bien commencé pour les aînés qui ont participé au repas festif. Un peu à l'étroit dans la salle des fêtes, plus de 130 convives se sont retrouvés dimanche 1er décembre.

Le repas des plus de 70 ans préparé par la maison LABONNE de Bromont-Lamothe se voulait festif.

Avant l'apéritif, les élu(e)s et membres du CCAS ainsi que M. Jacky GRAND conseiller départemental, ont présenté leur amitié et vœux divers.

Cette année un spectacle de cabaret présenté par « Les Talons Résille » a une nouvelle fois fait sensation. Antoine et Sébastien savent réchauffer l'ambiance. Strass, plumes, costumes, jeux de scène et chants ont permis l'évasion des convives. Les



nombreux « nouveaux » qui ont rejoint les rangs, rassurés par tant d'humanité reviendront.

En début de soirée chacun a repris le chemin de son domicile, heureux de cette journée salubre.

Les coppelloises et coppellois qui ont fait le choix (ou non) de ne pas participer ont reçu un colis de douceurs avant Noël. D'autres ont choisi d'offrir la valeur marchande du colis aux restos du cœur ou au Téléthon.

Myriam BLANZAT

✓ Dialogue et solidarité pour accompagner les veuves et les veufs

• L'accueil

Dialogue & Solidarité propose des services gratuits, ouverts à tous. Afin d'être mis en relation avec l'un des professionnels de ces espaces ou pour prendre rendez-vous, il suffit d'appeler le numéro vert de l'association : numéro vert 0800 49 47 27

• Ecoute et accompagnement

Une écoute appropriée après un veuvage : passés les premiers mois, occupés par les nombreuses démarches à accomplir, l'entourage n'apporte plus forcément le soutien dont on a besoin.

L'association Dialogue & Solidarité propose aux personnes en situation de veuvage de parler, de faire leur travail de deuil, en les accompagnant dans des groupes de parole constitués de personnes dans la même situation.

Dans un esprit de convivialité et de réconfort, l'association anime ces groupes en respectant le vécu individuel du deuil et les règles de confidentialité.

• Les entretiens individuels

Limités à quatre ou cinq, ils peuvent être

proposés dans l'attente ou en parallèle des réunions de groupe de parole si une personne souhaite s'exprimer en privé.

• Les entretiens téléphoniques

Sont proposés aux personnes ne pouvant pas se déplacer.

• L'entretien préalable au groupe de parole

Effectué avant d'intégrer un groupe de parole, il permet à l'endeuillé(e) de faire le choix d'y participer.

Les groupes de parole

- se réunissent en toute confidentialité ;
- permettent l'échange avec des personnes vivant une situation analogue ;
- sont composés de 8 à 10 personnes accueillies pour des réunions de deux heures par mois ;
- sont animés par des professionnels et bénévoles formés et expérimentés.

Myriam BLANZAT

✓ Bibliothèque

Fin octobre les bénévoles de la bibliothèque ont reçu de nombreux enfants pour un après-midi récréatif sur le thème d'Halloween qui s'est terminé par un goûter confectionné par les mamans.

Les 18 et 19 octobre Anne Marie VAURIS et moi-même avons participé à un stage à la Médiathèque de Beauregard pour s'initier à la lecture à haute voix.

A ce propos, nous recevons la compagnie « Lecture à la carte » le 3 avril 2020 à 18h30. Soirée gratuite mais sur réservation au 04 73 68 39 85.

Cette année, nous accueillons les classes de l'école. Les enfants prennent le temps de choisir leur livre. Je demande aux parents de surveiller que ce document soit rendu en bon état et en temps voulu.

La bibliothèque est ouverte à tous, elle est gratuite et nous vous délivrons une carte d'adhérent.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous

*Brigitte JARRY
la responsable*



> Nouveaux horaires
(rez-de-chaussée de la mairie)

Mardi et Jeudi 15h30/17h30
Samedi 10h/midi

✓ Club de gym volontaire



Les activités du club de Gym Volontaire ont repris en septembre. L'effectif reste constant, environ 40 personnes.

L'assemblée générale a eu lieu en ce début de saison : les cotisations restent inchangées : 110 euros par an, + la carte annuelle de l'AMCLS.

Les dirigeants, Danielle et Bernard Rochaud ont annoncé qu'en 2020 ils arrêteraient leurs fonctions (présidente et trésorier).

Les membres ont donc une année pour trouver leurs successeurs.

Les cours se déroulent en 2 parties :

- 1h30 le jeudi matin (de 8h55 à 10h25)
- Suivi d'une séance de 1h pour les seniors plus.

Pour les personnes désirant voir comment nous fonctionnons, deux séances gratuites sont offertes.

Bonne année sportive.

Liliane Avit





✓ Comité de Jumelage Franco-Luxembourgeois

L'assemblée générale du comité de jumelage Franco-Luxembourgeois s'est tenue en mairie le vendredi 22 novembre 2019 en présence d'une vingtaine de personnes.

L'année 2019 a été marquée par :

- un loto de début d'année qui a connu un très vif succès.
- une participation à une randonnée cycliste reliant nos 2 communes, sur une semaine : 6 à 700 kms.

5 participants Coppellois et 7 luxembourgeois. Le comité de jumelage a participé financièrement à cette manifestation (location de 2 camionnettes pour la logistique).

Pour 2020 :

- Conférence : Une prise de contact avec Julien Bouchet, en vue d'une conférence pour commémorer la venue des habitants de Frisange à St Julien, a eu lieu.

- La venue de la chorale de Hellange en mai/juin : rien n'est encore fixé d'une manière précise.

- Le loto annuel aura lieu le dimanche 19 janvier 2020.

Le bureau est renouvelé :

René Escot président, propose le poste de vice-président à Michelle Debost, Isabelle Mérino resterait trésorière et Liliane Avit assurerait le secrétariat.

Cette composition est acceptée.

• Infos diverses :

Les cotisations annuelles restent inchangées pour 2020, soit 20 € par famille et 10 € par personne seule.

Une carte d'adhérent 2020 est remise, suite à encaissement de cette cotisation.

Nous vous souhaitons une belle année 2020.

Liliane Avit

✓ J'ai scrabble !!!

Des personnes intéressées par cette nouvelle activité se réunissent les lundis à 14h et jeudis à 20h à la maison des associations. Une dizaine de personnes se sont amusées sous la directive de Christian Ronxin et de Florence son épouse, qui sont à l'origine de ce nouveau club.

Christian a présenté les modalités de fonctionnement et a proposé à l'assemblée la structure éventuelle de ce club : Responsable, secrétaire et trésorier, le montant des cotisations annuelles.

Après discussion on se dirigera vers la formule suivante pour un an, formule évolutive si nécessaire :

- Responsable : Christian Ronxin
- Secrétaire : A désigner
- Trésorier : A désigner

Cotisation annuelle : 20 à 25 euros

Carte de présence (10 fois) à 5 euros soit 0.50 euro par présence.

La mise en place définitive, pour un an, sera effective au 1er janvier 2020.

En attendant, toute personne peut participer sans cotisation le lundi et/ou le jeudi à sa convenance, jusqu'à la fin de l'année, à la maison des associations, salle des aînés.

Actuellement 10 personnes, sont présentes régulièrement. Pour séance du jeudi à 20h seulement 4 personnes sont assidues. De ce fait, s'il n'y a pas d'autres candidats, cette séance sera purement annulée

Nous vous souhaitons une belle année 2020.

Liliane Avit
membre du club - Saint Julien de Coppel



CONTACTS :

Vous pouvez joindre
Christian ou Florence au :

C – 06 82 08 53 55 et F – 06 82 18 88 08

✓ Comité de Jumelage Les Saints Ju'Liens



Le week-end du 9 au 11 novembre, 64 Coppelloises et Coppellois ont pris la route, de bonne heure et de bonne humeur, pour St-Julien-des-Landes afin de fêter les 30 ans d'amitié entre nos deux communes.

Après un voyage pluvieux, le repas pris au sec à la salle des fêtes de St-Julien-des-Landes, fut le bienvenu. Profitant d'une éclaircie Coppellois et Landais participaient à l'inauguration du « *Chemin des Coppellois* ». Plaque offerte par la municipalité et le comité de jumelage de St-Julien-de-Coppel et conçue par Emmanuelle Toulouse. Un petit tour vers le regroupement des nouveaux commerces et nous voilà de retour à la salle où un vin d'honneur était servi. Nous avons profité de ce moment pour remettre un chèque de 300 € à chacune des deux écoles Landaises. Cette somme correspond aux bénéfices des « *produits Auvergnats* » vendus au marché semi-nocturne du 19 juillet à St-Julien-des-Landes.

Le dimanche matin, visite guidée du village de

la Chaume, puis traversée du chenal en bateau et cela sous un beau soleil. L'après-midi départ pour St Gilles Croix de Vie pour la visite du musée de la sardine « *La Perle des Dieux* ». Enfin nous terminons ce week-end par le traditionnel repas, animé et dansant, sans oublier le superbe gâteau des 30 ans.

Le retour des « 30 ans » se déroulera chez nous du 1er au 3 mai 2020. Des flyers seront distribués pour vous informer du déroulement de ce week-end.

N'oubliez pas notre loto le dimanche 16 février 2020 à 14 h salle des fêtes de St-Julien. Une semaine de location à St-Julien-des-Landes et nombreux autres lots et bons d'achats. Nous vous attendons nombreux.

Si vous souhaitez voir les photos du séjour à St-Julien-des-Landes, allez sur **le site de la commune dans => vie associative => comité de Jumelage les Saints Ju'Liens.**

Geneviève ROUSSAT

✓ Sous les Marronniers

L'Association « *Sous les Marronniers* » vous présente ses meilleurs vœux.
Le vide-greniers de Contournat aura lieu le Dimanche 5 avril 2020.

Renseignements & réservations à partir
du 22 février 2020 au 04 73 68 39 53

Nous conseillons aux habitants du village ainsi que de la commune qui souhaitent prendre une place de ne pas attendre la dernière minute pour s'inscrire Merci.

Alain CHABROT

Il est rappelé que chaque stand doit être inclus dans la zone limitée du vide-grenier. Tout autre emplacement est proscrit.

Dominique VAURIS



✓ FC Saint-Julien



Nouvelle saison pour le FC St-Julien-de-Coppel sous la présidence cette année de Jean Tarrason.

Nous commencerons par un petit mot du président.

"Malgré un début de saison difficile avec le nombre de joueurs blessés important je reste très confiant pour la deuxième partie de la saison. Je remercie la solidarité des joueurs valides qui ne jouent pas toujours à leur place, et merci encore aux vétérans qui répondent présents pour compléter l'équipe 2".

Un nouveau venu cette saison, c'est Franck Loutier qui est venu grossir les rangs des dirigeants en tant qu'entraîneur du club et il prend en main l'équipe 1.

L'équipe 2 reste sous le contrôle de Clément Debost et les vétérans sous ceux de Guillaume Py et Alex Sansonnet.

Le début de saison est assez délicat pour les équipes car l'effectif a été plombé par une douzaine de blessés sur les 2 équipes. Merci aux vétérans d'avoir permis aux 2 équipes séniors de jouer tous leurs matchs en comblant les différentes absences pour blessures

L'équipe 1 évolue en division 2 dans la poule C et occupe en ce moment le bas du tableau. Les blessures et le manque de discipline lors des premiers matchs ne leur ont pas permis d'avoir un effectif stable.

La trêve hivernale sera la bienvenue pour guérir les petites blessures de tout le monde et pour se remettre un peu en question.

L'équipe 2 évolue en division 5 dans la poule E et sur le milieu de tableau. L'objectif était de faire monter cette équipe en division supérieure mais les débuts furent assez difficiles du fait du manque de joueurs dû aux blessures.

Les vétérans ont rempli une saison de plus avec une douzaine de matchs sur toute la saison.

Merci à eux pour avoir toujours répondu présents pour dépanner les équipes 1 et 2.

Cette saison, les vétérans ont reçu de nouveaux shorts offerts par l'entreprise Colas.

Quelques dates à retenir pour l'année 2020

Les Tripes : 26 Janvier

Nouveauté..... La Paella : le 4 Avril

Tournoi de St-Julien : 31 Mai

Assemblée Générale : 19 Juin



Merci encore cette année à tous les annonceurs qui permettent au club de vivre par la création des fameux calendriers que tout le monde s'arrache !!!

Merci à la commune qui a pris en partie en charge la réfection des douches des vestiaires.

Si vous souhaitez rentrer au sein du club en tant que joueur ou dirigeant vous pouvez joindre le président au 06-22-39-07-46.

Les entraînements se déroulent le mardi et le jeudi.

Plusieurs moyens de suivre le club:

<https://www.facebook.com/fcsaintjulien-decoppel>

<https://fc-saintjuliendecoppel.footeo.com>

✓ Les Casques Coppellois

Le Bureau et les membres du moto-club les Casques Coppellois vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.

Et toujours amitié et bonne humeur pour notre moto club avec un deuxième semestre 2019 qui a été riche en balades et en rendez-vous pour les Casques Coppellois.

En septembre nous avons participé aux 24 H de tracteur-tondeuse à Egliseneuve-Près-Billom. Une belle aventure même si notre machine nous a malheureusement lâché au petit matin, nous privant ainsi d'une victoire sur nos rivaux et non moins amis du BRT !

Encore en septembre à l'occasion de notre barbecue, Olivier et Dominique nous avaient organisé un mini-rallye surprise qui a amusé tous les Casqués. Une super journée !

En octobre balade de 2 jours en direction de Sainte-Féréole avec la découverte d'un hébergement troglodyte et la visite de Collonges-la-rouge

Et pour finir, nous n'étions pas loin d'une centaine en novembre pour notre repas annuel. A cette occasion nos amis/concurrents, toujours très fair-play, nous ont remis en lot de consolation un trophée 24 H tondeuse à gazon... Merci le BRT !

Simone BERIOUX



PLANNING 2020

• **Dimanche 5 janvier 2020 : Assemblée Générale**

Les Casques Coppellois vous convient à leur **Assemblée Générale** qui se tiendra le dimanche 5 janvier à 10 heures salle des Associations à Saint-Julien.

Cette Assemblée Générale sera suivie d'une tripe et de la traditionnelle galette des rois.

• **18 avril 2020 : Occaz'bécanes**

4^e édition de notre « Occaz'bécanes ».

Et toujours Exposition Achat/Vente de véhicules 2 roues motorisés, motos et mobylettes d'occasion et bourse d'échanges de pièces détachées.

L'exposition se fera sur le Breuil. Animation, buvette et restauration sur place toute la journée.

Intéressés ou simples visiteurs, nous vous attendons nombreux.

• **12 septembre 2020 : Barbecue**

Après une petite balade motos et mobylettes le matin, barbecue salle des associations.

• **21 novembre 2020 : Repas de fin d'année**

Et pour clôturer leur saison ? les Casques Coppellois organiseront leur repas annuel le samedi 21 novembre.

Soirée ouverte aux amis et aux habitants de la commune sur invitation.

Et bien sûr des sorties tout au long de l'année.



Contacts :

• **Président : Thierry BRASSEUR**
06 85 12 86 85
thierry.brasseur1@club-internet.fr

• **Secrétaire : Simone BERIOUX**
06 74 02 02 12
simone.berieux@gmail.com

→ lescasquescoppellois.e-monsite.com

✓ Comité des fêtes Le Petit Marché Du Breuil

Le Petit Marché a bien fonctionné sur cette année 2019. La saison s'est terminée le 19 octobre 2019. Les commerçants et certains habitants locaux ont été vraiment fidèles au rendez-vous encore cette année et nous les en remercions chaleureusement. Ils nous ont soutenus tout au long de ces 3 années pour faire vivre ce Petit Marché.

De nombreuses associations telles que l'Amicale Laïque, Télédome, le comité de jumelage « Les St-Julien », le club de Danse Ol Pabeduco, les pompiers, le club de Gym nous sont venues en aide au marché, pour tenir la buvette à tour de rôle. Toutes les associations ont été satisfaites de leur participation, tout s'est vraiment très bien passé. Merci encore à vous tous pour votre aide.



On peut dire qu'une cinquantaine d'habitants de la commune ont toujours été présents et ont fait vivre ce petit marché, qui est devenu un lieu incontournable des rendez-vous entre ami(e)s, merci à vous tous.

Notre Petit Marché n'a malheureusement pas été assez fréquenté malgré le nombre d'habitant sur la commune. Donc, le Comité des Fêtes a décidé de suspendre ce Petit Marché. Aussi, il n'y aura pas de saison 2020. Nous en sommes désolés pour les personnes assidues.

Contacts :

- 04 73 73 19 08
- 06 47 17 52 71

✓ Comité des fêtes : Les Roues Fleuries

La Fête du 1^{er} Festival des Roues Fleuries a eu lieu le 23 et 24 Août 2019 dans les meilleures conditions : chaleur et soleil étaient au rendez-vous.

Elle a débuté **le vendredi 23 Août 2019** vers 20h par une randonnée nocturne d'environ 5 km en direction de Notre-Dame de Roche. Nous avons accueilli **80 participants** (adultes,



enfants, chiens...), nous avons assisté à un merveilleux coucher de soleil. A l'arrivée une collation a été servie, ensuite sur le plateau du chemin de croix, des histoires nous ont été contées par Michelle Belverge. La descente vers le bourg de St-Julien s'est faite de nuit éclairée par de nombreux lampions. Nos participants ont été ravis de cette balade nocturne.





Les conscrits « millésime 2001 » ont débuté leur grand tour sur la commune dès le vendredi 23



...à 10h par une course de trottinettes organisée pour les enfants.



• **La journée du samedi 24 Août 2019 a été bien remplie...**

Vers 12h un jury composé de M. le Maire, Patrick Bérioux, Christelle Lhourme, François et Valérie Serre ont dégusté les tourtes de nos 9 participants au concours et ont délibéré pour désigner les heureux gagnants, en 1^{er} Dominique Mérino récompensé d'un panier garni, en 2^{ème} Angélique Lonjon et 3^{ème} Marie Claire Croizet.

A 15h sous une grosse chaleur a démarré notre défilé du 1^{er} festival des roues fleuries.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participants qui ont répondu présents à ce projet qui grâce à eux est devenu réalité :

- 1 – Hameau Roche-Cerfeuil
- 2 – Hameau de Layras
- 3 – Comité de Jumelage Les St Juliens
- 4 – Les casques Coppellois
- 5 – les enfants sur leurs vélos fleuris
- 6 – La 4L de Dédé
- 7 – La voiture de collection de M. et M^{me} Gaynard





Pour notre plus grand plaisir nous avons servi 180 repas champêtres (tourtes au St Nectaire, tomates & salades et glaces).

La soirée s'est poursuivie par un concert donné par le groupe Calvin Russel Tribute, la bonne ambiance festive était au rendez-vous...



A l'arrivée sur le Breuil, les habitants se sont pris avec plaisir en photo sur les chars.

La journée s'est poursuivie vers 18h par un concert donné par la chanteuse Pam Lady's qui a su mettre l'ambiance et déclencher des envies de danser pour de nombreux spectateurs mais aussi pour nos charmantes serveuses de la buvette.

Et nous avons terminé par un beau feu d'artifice offert par la municipalité.

GRAND MERCI à tous ceux qui sont venus nous aider pour ce 1er Festival des Roues Fleuries qui a été une grande réussite, un moment très convivial et festif. Alors rendez-vous en 2020 pour la 2^e édition.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et surtout une très très bonne année 2020. A bientôt !!!

En vous remerciant tous par avance ET EN VOUS ATTENDANT NOMBREUX !

Le Comité des Fêtes

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2020 DU COMITÉ DES FÊTES

1 - Le 13 mars 2020 à partir de 19h30 :

En Afterwork avec Pam Lady's en concert à la salle des Fêtes

**2 - Le 22 et 23 Août 2020 2^{ème}
Festival des Roues fleuries**

Au comité des fêtes, nous étions 8 adhérents en tout et nous sommes passés à 22 maintenant. Grand Merci à tous ceux qui nous ont rejoints. Alors si vous voulez aussi nous rejoindre ou vous avez besoin d'informations, vous pouvez nous contacter soit au **04 73 73 19 08** ou au **06 47 17 52 71**.

La prochaine réunion du Comité des Fêtes aura lieu le 30 janvier 2020 à 20h en Mairie.



✓ Achat mutualisé

Proposé et adopté par les associations présentes à la réunion d'élaboration du calendrier des fêtes 2020, de septembre dernier, l'achat de dix tables "mange debout" est en cours de réalisation.

Ce bien commun, financé par les associations et la commune sera disponible à la mi-janvier.

Le sens de cet achat, démontre l'intérêt de la mutualisation des moyens et l'engouement de solidarité, chers au milieu bénévole et associatif.

Myriam BLANZAT

✓ Atelier Théâtre Jeunes



De mieux en mieux...

Cette année encore, le nombre de jeunes a augmenté : 23, avec un pas vers la parité car le pourcentage de garçons est en augmentation. Mais seulement deux groupes, donc plus nombreux, et seulement deux pièces un peu plus longues que les années précédentes.

Mais quelles pièces ? D'abord une création : « Le médecin qu'est pas médecin », qui raconte une jeune troupe cherchant à écrire une pièce, puis on passe à Molière (même pas peur !) avec une version abrégée, décalée, et sous forme de comédie musicale du Médecin Malgré Lui. Donc un projet de plus en plus ambitieux, et, nous l'espérons, deux spectacles de qualité.

Les animateurs sont toujours Nadine et Jean-Louis, mais cette année nous serons aidés pour le chant et la danse par Nathalie qui a bien voulu se joindre à nous.

Vous pourrez admirer le résultat de notre travail le samedi 30 mai, à la Salle des Fêtes de Saint-Julien. Venez nombreux, vous ne le regretterez pas.

Jean-Louis BORIE

Contacts :

- Jean-Louis BORIE - Les Coins
06 50 25 63 18
jeanlouisborie@gmail.com
- Nadine PETITPOISSON - Boisseret
06 70 85 05 76
nadinepouisson@gmail.com

✓ Télédome

Plus de 100 000 Euros reversés en 26 ans.

L'association Télédome a encore connu un franc succès lors du Téléthon 2019, 9467,36 euros ont été reversés à l'AFM-Téléthon.

Les différentes activités (Chorale et Théâtre, mini Z, course à pied, randonnée, repas, cross des écoliers, buvette, boutique et autres) mises en place, ont eu une bonne fréquentation.



Télédome remercie les bénévoles ainsi que les personnes qui se sont investies de près ou de loin à l'organisation de ce week-end de collecte et de solidarité.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre randonnée VTT, équestre et pédestre le dimanche 31 Mai 2020.

Le Président,
Dominique SERRE

✓ Commémoration de la rafle du 16 décembre 1943



Lundi 16 décembre 2019, les Coppelloises et Coppellois se sont recueillis en nombre au monument aux Morts de Saint-Julien-de-Coppel. Cette année deux classes de l'école communale ont participé à cette cérémonie. Les écoliers ont déposé une gerbe et chanté « La Marseillaise ».

Ils avaient auparavant reçu Monsieur Guy Schmaus, enfant caché de la Tourelle, qui leur a, en compagnie de Yann Fournet-Fayard, directeur de l'école, parlé de cette sinistre période. Il a été rendu un hommage à Odette Céalis qui nous a quittés cet été. Odette, Présidente de la section Billom/Thiers de la FNDIRP avait beaucoup œuvré dans les écoles et les collèges. Le collègue



de Billom lui a, le même jour exprimé sa gratitude en baptisant la salle d'activité du collège du Beffroi « Odette Céalis ». La rafle du 16 décembre 1943 reste comme une trace indélébile dans la mémoire de celles et ceux qui ont vécu ce drame alors qu'ils étaient encore enfants. Les associations telles que la FNDIRP – Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants, Patriotes- font un travail remarquable de passeurs de mémoire. Les enseignants impliqués, dans cette démarche, contribuent à faire connaître notre histoire locale à leurs élèves. Que tous soient ici remerciés. Je remercie également la famille Pradier qui a offert le vin chaud et la brioche à tous les participants.

Dominique VAURIS

✓ La Régie de Territoire des Deux Rives est à votre service !

Habitants des communes du territoire des Deux Rives (Billom, Saint Julien de Coppel, Montmorin, Egliseneuve, Tinlhat, Dallet, St Dier, Cournon, Bort l'Etang...), découvrez les services proposés par votre Régie de territoire :

- Un espace d'accueil :

Des ordinateurs en libre-service avec accès internet (pour vos recherches, mails, démarches administratives...) et la possibilité d'imprimer, photocopier et scanner vos documents ;

- Des accompagnements individuels :

Nous sommes disponibles le mardi toute la journée et le jeudi matin pour vous épauler dans vos démarches administratives (actualisation Pôle Emploi, CAF, AMELI, CESU, services de préfecture...)

Vous recherchez un emploi ? Nous pouvons vous accompagner (recherche, rédaction de CV, lettre de motivation... Sur RDV)

Vous êtes fâché avec l'informatique ou vous souhaitez vous familiariser avec cet outil ? Inscrivez-vous aux Ateliers Informatiques (le jeudi après-midi)

- Des animations originales, gratuites et tout public :

Ateliers parent-enfant, cuisine, couture, chant, et bien d'autres surprises. Demandez le programme. Une entreprise multi-services, qui soutient les parcours d'insertion via l'emploi :

Pour vos petits travaux du bâtiment, l'entretien d'espaces verts, etc... Faites appel à nous ! Devis gratuit.

- Une exploitation maraîchère, qui soutient également les parcours d'insertion via l'emploi :

Pour qu'une bonne alimentation soit à la portée de tous, découvrez nos légumes labellisés Nature et Progrès ! Commandez les quantités dont vous avez besoin, par téléphone ou par internet (reprise des ventes au printemps).

Pour plus d'informations :

Régie de territoire des Deux Rives,
6 Avenue de la Gare, 63160 BILLOM

Tél. 04 73 84 78 30

animation.regieterritoire@gmail.com

Site : <http://regiedes2rives.fr/>

<https://www.facebook.com/regiedes-deuxrives/>

✓ Gestion des forêts : nouvelles aides financières

Les propriétaires forestiers du Parc naturel régional Livradois-Forez peuvent bénéficier de 70 % de financement pour mettre en œuvre une sylviculture favorable aux paysages et aux écosystèmes.

Trois types de peuplements sont potentiellement concernés par les aides du dispositif Sylv'ACCTES, sous réserve que les modes de gestion choisis soient conformes à ce qui suit :

1/ pour les sapinières-hêtraies, maintien ou acquisition de la structure irrégulière et du mélange d'essences ;

2/ pour les forêts résineuses issues de plantation, accompagnement vers la régénération naturelle, maintien ou acquisition d'un mélange d'essences ;

3/ pour les chênaies, amélioration et renouvellement par l'accompagnement des dynamiques naturelles.

Les aides vont jusqu'à 70 % du montant hors taxe des travaux en forêt privée. Ce taux est de 40 % en forêt publique.

Pour plus d'informations sur les opérations

soutenues et les critères d'obtention, consulter le site internet du Parc Livradois-Forez (rubrique Forêt-Bois – Sylv'ACCTES) : <https://www.parc-livradois-forez.org/valoriser/foret-filiere-bois/sylvactes/>

Sylv'ACCTES est un dispositif destiné à soutenir les pratiques sylvicoles respectueuses du fonctionnement naturel des forêts. Il est porté par l'association du même nom, reconnue d'intérêt général, constituée de trois membres fondateurs : la métropole de Lyon, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et la banque Neulize OBC.

C'est un travail de collaboration avec les acteurs locaux, animé par le Parc Livradois-Forez, qui a permis aux propriétaires d'accéder à ce nouveau programme d'aides financières à la sylviculture.

Contacts Parc Livradois-Forez :
Vianney TAING,
Chargé de mission « Forêt-Filière bois »,
v.taing@parc-livradois-forez.org
04 73 95 57 57

✓ Loque américaine : la commune est incluse dans la zone de surveillance

Des ruchers des communes de Cournon d'Auvergne, Lempdes et Vertaizon ont été détectés infectés de loque américaine. Aussi, l'arrêté préfectoral n°19-239 du 15 octobre 2019 définit deux zones réglementées autour des foyers de loque américaine. Une zone de protection de 3 km autour du foyer détecté et une zone de surveillance dans un périmètre de 5 km. Notre commune se situe en zone de surveillance sur sa partie Nord-Est.

La loque est une maladie très grave chez les abeilles. Il s'agit d'une infection bactérienne sérieuse qui touche les larves et les chrysalides. Malheureusement, elle est très contagieuse et, si rien n'est fait, toutes les abeilles de la colonie meurent.

Il est donc vivement conseillé de se familiariser avec les symptômes car, en cas de loque, il est important d'agir vite. En cas d'atteinte, il est obligatoire de le signaler à la Direction des Services Vétérinaires du Puy-de-Dôme, afin qu'un spécialiste puisse examiner la ruche. Si vous découvrez la présence de loque : en réalité, en le signalant, vous rendez un service à la communauté puisque vous empêchez le développement d'une épidémie.

La loque américaine :

Il s'agit de la forme la plus sévère mais également la moins répandue. **Contrairement à ce que le nom pourrait laisser penser, cette maladie n'est pas présente uniquement aux Etats-Unis, elle se déclare aussi parfois en Europe.**

C'est une infection bactérienne qui s'attaque au couvain. Les bactéries se développent dans les intestins des larves et les tuent au moment où leur alvéole est scellée. Malheureusement, il n'existe à ce jour aucun moyen de traiter une colonie contaminée par la loque américaine et la seule solution est de détruire la colonie pour éviter

toute contamination.

Les symptômes de la loque américaine sont les suivants :

- les alvéoles operculées semblent enfoncées, humides et foncées
- présence éventuelle d'une odeur de pourriture
- si vous mettez une allumette dans une alvéole operculée et, qu'en la retirant, un fluide visqueux s'en échappe, votre couvain est infecté.

Myriam BLANZAT



✓ Lutter contre la chenille processionnaire du pin



Tous les ans, en fin d'hiver, les chenilles processionnaires quittent leur nid, descendent au sol et arrivent dans certains jardins.

- Les chenilles processionnaires du pin

Les larves de ce papillon de nuit ont un pouvoir urticant, ses poils, qui, dispersés, peuvent provoquer des réactions violentes. Les poils de cette chenille se détachent lorsque la chenille est inquiétée ou excitée. Dès le premier contact, la substance urticante et potentiellement allergisante se libère et provoque des démangeaisons qui peuvent aller jusqu'à des problèmes respiratoires et ophtalmologiques.

Les hivers trop doux et trop courts, expliquent l'arrivée en masse de ces papillons. Il existe plusieurs méthodes de lutte pour limiter leur présence, mais, qu'elles soient mécaniques ou biologiques, elles ne parviendront pas à éradiquer ces insectes.

- Comment lutter contre les chenilles processionnaires ?

• La lutte mécanique

L'échenillage (septembre à janvier)

Afin de limiter la propagation de cet insecte, il est indispensable, dès la saison hivernale, de retirer de façon systématique les nids de chenilles dans les conifères et de les détruire. Pour se faire, il convient de couper l'ensemble des rameaux auxquels sont fixés les nids à l'aide d'un échenilloir (sécateur fixé à un long manche). Pour les nids les plus hauts, il convient alors de faire appel à un professionnel des espaces verts équipé pour

intervenir en hauteur.

Les pièges à capture (novembre à avril)

Pour les nids inaccessibles, des pièges à capture doivent être installés en fin d'hiver sur le tronc des arbres concernés. Sans pesticide, ce dispositif se fixe autour du tronc et collecte les chenilles dans un sac hermétique simplement rempli de terre lors de leur descente vers le sol. Dans ce cas, le sac entier doit être éliminé. Ce dispositif particulièrement efficace est disponible dans la plupart des jardineries.

Attention ! Il est impératif de brûler les nids coupés, en prenant soin de ne pas se mettre face au vent, car les poils urticants peuvent être volatiles lors du brûlage.

• Le piégeage (entre juin et mi-septembre)

Le piège à phéromones, consiste à piéger les mâles pour limiter l'accouplement et donc limiter les pontes. Attirés par l'odeur du papillon femelle, les papillons mâles volent autour de la capsule de phéromones de synthèse qui émet l'odeur de la femelle à plusieurs centaines de mètres. Épuisés de ne jamais

trouver la femelle, les mâles finissent par tomber dans les pièges et mourir dans le sac collecteur.

Ce mode de lutte, assez coûteux, présente également l'inconvénient d'attirer ces papillons dans un secteur qui en était jusque-là exempt !

• Le traitement biologique (mi-septembre à février)

Les mésanges, redoutables prédateurs des chenilles

La mésange charbonnière, insensible aux poils





urticants, est un prédateur naturel des chenilles processionnaires. La méthode consiste donc à implanter des niochirs à mésange près des arbres susceptibles d'être touchés par les chenilles processionnaires. Ce piégeage doit s'inscrire en complément d'autres lutttes car le nombre de niochirs habités doit être suffisant par rapport à la quantité de chenilles présentes.

Vous pouvez vous rapprocher du groupe local de la Ligue de Protection des Oiseaux qui saura vous enseigner l'art de construire et d'installer ces niochirs.

Myriam BLANZAT



EN RÉSUMÉ :

J'ai des nids de chenilles chez moi !

- Je coupe les branches en hiver et retire les nids en hiver par une journée froide.

Je n'arrive pas les atteindre !

- Je fais appel à un professionnel du paysage.
- Je pose des pièges pour les capturer à la descente au printemps.

Je découvre une procession de chenilles dans mon jardin !

- Je ne panique pas.
- Je n'interviens pas.
- J'éloigne les enfants et les animaux domestiques.
- J'attends que les chenilles s'enfouissent dans le sol.

En prévention

- Je ne plante plus de pins ou de conifères.
- J'installe des niochirs à mésanges charbonnières.

✓ Vous venez d'avoir 16 ans, pensez au recensement citoyen

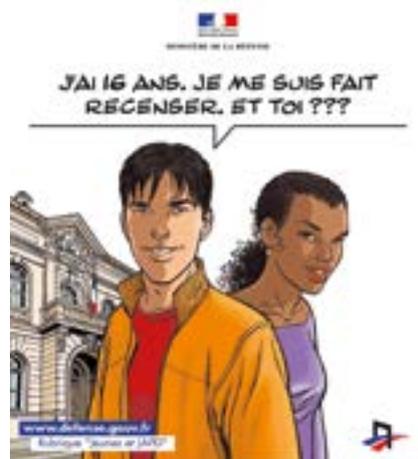
Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune français.

Le recensement est obligatoire, il permet de :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans: CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser

- auprès de la mairie de son domicile.
- dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.



Pièces à fournir

- **carte nationale d'identité ou passeport**
- **livret de famille des parents**

Après le recensement

- l'administration convoque le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). À savoir, en cas de handicap dispensant de la JDC, il faut

présenter dès le recensement un certificat médical d'inaptitude.

- jusqu'à l'âge de 25 ans inclus, le jeune recensé doit signaler tout changement de domicile ou de situation familiale ou professionnelle au centre du service national de sa région dont l'adresse se trouve sur le site du ministère de la Défense (defense.gouv.fr/jdc). Il faut aussi signaler toute absence de son domicile habituel supérieure à 4 mois.
- le jeune doit conserver son attestation de recensement
- la mairie délivre une attestation de recensement à l'issue du recensement. Le jeune doit conserver cette attestation, qui peut lui être demandée, jusqu'à ses 25 ans pour passer les concours et examens d'État.

Myriam BLANZAT

État civil

2^{ème} semestre
2019



Naissances

- Mathis DUROURE, né le 30 mars 2019 (lieu-dit Saint-Cirgues)
- Marin, Jean JULHE, né le 20 juillet 2019 (lieu-dit Lassias)
- Léna VILAÇA, née le 15 octobre 2019 (lieu-dit Roche)

PACS

- ROBERT Sébastien et BONNOT Charlotte, le 16 juillet 2019, rue de la Tourelle
- GIRON Franck et MONMINOUX Valérie, le 26 juillet 2019, rue des Althéas
- CHEVALIER Pierre et EM Sambathevy, le 13 août 2019, lieu-dit la Chéride
- BRUCHET Julien et LAGOUTTE Cathy, le 20 septembre 2019, rue des Althéas
- RABAIX Yoan et Dominique PEYRILLER, le 18 octobre 2019, rue du Fournil

Mariages

- RUGGIRELLO Florian et MEVIAL Agathe, le 13 juillet 2019, route du Cureuil
- BROWARNYJ Olivier et SIMORRE Virginie, le 20 juillet 2019, lotissement les Tournesols
- DELION Dimitri et JOCKUM Angélique, le 10 août 2019, route de St-Julien, Contournat
- RAGUED Anouar et COURTOIS Julie, le 21 septembre 2019, rue du Cimetière, Contournat

Décès

- Roger FLAGET, domicilié rue des Buiches, Contournat, décédé le 30 juillet 2019 à St-Julien-de-Coppel (Puy-de-Dôme)
- Marc BOUCHERON, domicilié lieu-dit Jallat, décédé le 22 octobre 2019 à Thiers (Puy-de-Dôme)
- Félicida SERRANO épouse FERNANDEZ, domiciliée lieu-dit Boisseret, décédée le 30 octobre 2019 à Billom (Puy-de-Dôme)
- Louis QUESNE, domicilié lieu-dit la Boissière, décédé le 5 décembre 2019 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Baptêmes / parrainages civils

- Nahel Mahamad SIMONIN, le 13 juillet 2019, lieu-dit Coppel
- Hédel et Aurane EPINETTE, le 13 juillet 2019, lieu-dit le Chalard
- Arthur BOUDIER, le 20 juillet 2019, lieu-dit le Cerfeuil

✓ Pour voter en 2020

Les 15 (1^{er} tour) et 22 mars 2020 (2^e tour, le cas échéant), auront lieu les élections municipales pour élire le conseil municipal de chaque commune.

Afin de pouvoir vous rendre aux urnes, recevoir votre carte d'électeur ou les professions de foi des diverses listes se présentant, pensez à signaler tout changement.

Vous avez changé d'adresse à Saint-Julien-de-Coppel ?

Les Coppelloises et Coppellois ayant changé d'adresse courant 2019 doivent le signaler en mairie afin de mettre à jour les listes électorales.

Vous êtes nouvel arrivant à Saint-Julien-de-Coppel ?

Pour les nouveaux habitants de Saint-Julien-de-Coppel, vous avez jusqu'au 7 février 2020 inclus (soit le 6^e vendredi avant le premier tour des municipales) pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune si ce n'est pas encore fait.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Deux possibilités :

- rendez-vous sur service-public.fr, => (rubrique papiers-citoyenneté, puis citoyenneté, puis élections), en joignant une version dématérialisée de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

- directement à l'accueil de la mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

Pour les jeunes majeurs :

Les jeunes Coppelloise et Coppellois qui



auront 18 ans jusqu'à la veille des élections et qui ont fait leur recensement citoyen seront inscrits d'office sur les listes électorales.

Liste des justificatifs de domicile acceptés pour l'inscription sur les listes électorales :

Le justificatif doit obligatoirement être de moins de 3 mois, au nom du demandeur et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune. Il peut s'agir, par exemple :

- facture d'eau, d'électricité, de gaz,
- attestation d'assurance habitation,
- avis d'imposition, quittance de loyer non manuscrite,
- bulletin de salaire ou titre de pension,
- pour les personnes en maison de retraite, une attestation du directeur sur laquelle figure l'adresse de l'établissement et établissant la réalité de l'hébergement.

Myriam BLANZAT

Manifestations

JANVIER

Dimanche 12	Salle des Fêtes	Vœux de la Municipalité
Dimanche 19	Salle des Fêtes	Loto Comité de Jumelage Frisange 14 h
Dimanche 26	Salle des Fêtes	Tripes du foot

FÉVRIER

Dimanche 9	Salle des Fêtes	Les Pompiers : Sainte Barbe
Dimanche 16	Salle des Fêtes	Loto des St Ju'liens 14 h

MARS

Vendredi 13	Salle des Fêtes	After work Comité des Fêtes 20h
Dimanche 15	Mairie	1 ^{er} tour élections municipales
Dimanche 22	Mairie	2 ^{ème} tour élections municipales
Samedi 28	Salle des Fêtes	Cérémonie Monuments aux Morts
	Salle des Fêtes	Carnaval Amicale Laïque

AVRIL

Samedi 4	Salle des Fêtes	Paëlla du Foot 20 h
Dimanche 5	Place des Marronniers	Vide grenier "Les Marronniers"
Dimanche 19	Maison des Associations Le Breuil	Occas bécane Les Casques Coppellois

MAI

Du Vendredi 1 au dimanche 3	Salle des Fêtes Maison des associations	30 Ans du jumelage avec St-Julien des Landes
Vendredi 8	Salle des fêtes	Exposition peinture dessin et Vide grenier de l'Amicale Laïque Cérémonie du 8 mai 11h aux Monuments aux Morts
Samedi 16	Salle des Fêtes	Repas de la chasse
Dimanche 31	Maison des associations Salle des Fêtes	Tournoi de foot Théâtre jeunes 14 h

JUIN

Dimanche 21	Contournat	Repas champêtre Sous les Marronniers
Samedi 27	Maison des Associations	Kermesse de l'Ecole - Amicale Laïque
Samedi 27		Pays d'Art et d'histoire Billom
Dimanche 28	Salle Priestley	Communauté Expo Arbres vies et usages + chapelle

JUILLET

Dimanche 14		Cérémonie au Monument aux morts 11 h
--------------------	--	--------------------------------------

AOÛT

Samedi 22		
Dimanche 23	Maison des associations	Fête Patronale Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

		Voyage Sous les Marronniers
--	--	-----------------------------

OCTOBRE

Dimanche 18	Salle des Fêtes	Loto des pompiers 14
--------------------	-----------------	----------------------

NOVEMBRE

Samedi 7	Salle Priestley	Soirée châtaignes "Sous les marronniers"
Mercredi 11		Cérémonie du 11 novembre - 11h
Samedi 14		Loto Amicale laïque
Samedi 21	Salle des Fêtes	Repas les Casques coppellois - Soir
Samedi 28	Salle des Fêtes	Spectacle les Tréteaux coppellois

DÉCEMBRE

Samedi 5 et Dimanche 6	Salle des Fêtes Maison des Associations	Téléthon
Samedi 12	Salle des Fêtes	Noël de l'Amicale
Dimanche 13	Salle des Fêtes	Repas des Aînés
Mercredi 16		Cérémonie Rafle du 16 décembre 1943



✓ Accueil Mairie / Agence postale

Anne ou Audrey, vous accueillent :

lundi de 9h/12h
mercredi de 9h/11h
jeudi 9h/12h et 14h/16h
vendredi de 9h/12h
samedi de 10h/12h

Téléphone : 04 73 68 42 81

E-mail : mairie.stjuliendecoppel@wanadoo.fr

www.saintjuliendecoppel.fr